

## DES SOLUTIONS PLUS ÉQUITABLES EXISTENT DANS LA FILIÈRE DU JUS D'ORANGE

Depuis plus de 40 ans, le mouvement du commerce équitable se développe dans l'optique de lutter contre les injustices que véhicule le système commercial conventionnel. En 2015, il ne représente qu'à peine 0,01 % des échanges commerciaux internationaux. Pourtant, il a démontré ses impacts positifs à l'échelle locale : dans la filière de l'orange labellisée Fairtrade/Max Havelaar par exemple, l'un des principaux labels de commerce équitable dans le monde, 71 % des producteurs de coopératives déclarent avoir vu leur qualité de vie évoluer positivement<sup>1</sup>.

En offrant des conditions d'échange plus justes et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement dans le Sud de la planète, le commerce équitable se présente comme un **véritable partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect des droits et de l'environnement**. Il tente ainsi de lutter, avec ses propres armes, contre les pratiques commerciales abusives des géants de l'industrie agro-alimentaire, en protégeant les agriculteurs et les travailleurs les plus fragiles.

La filière du jus d'orange est aujourd'hui dominée par trois grands groupes de production et de transformation : Citrusuco/Citrovita, Cutrale et Louis Dreyfus Commodities. Ces derniers sont connus pour exercer une pression à la baisse sur les prix d'achat aux producteurs. Leurs pratiques peuvent mener à de graves violations des droits du travail ainsi qu'à d'importants dommages environnementaux. À l'opposé, le commerce équitable permet aux petits producteurs agricoles de **gagner en stabilité et en autonomie**, en renforçant leurs capacités de production, et en améliorant leurs revenus afin de les rendre pleinement **acteurs du développement de leurs communautés**.

Pourtant, il peine à se développer dans un marché aussi concentré qu'est celui du jus d'orange : pour produire du jus à partir de leurs oranges, les producteurs de la filière équitable doivent impérativement négocier avec une industrie conventionnelle en position de force, détenant la plupart des usines de transformation et les terminaux privés dans les ports d'exportation. Comment les principes du commerce équitable s'appliquent-ils dans une filière où la marge de manœuvre est aussi restreinte ? Représente-t-il une réelle alternative face aux pratiques déloyales du marché conventionnel ?

1. "Assessing the Benefits of Fairtrade Orange Juice for Brazilian Small Farmers" réalisée par le bureau d'étude BSD Consulting, avril 2014.

## 1. PRODUIRE ET VENDRE DU JUS D'ORANGE AUX CONDITIONS DU COMMERCE ÉQUITABLE : UNE GARANTIE DE STABILITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES PRODUCTEURS

Le marché du jus d'orange, comme celui de toutes les matières premières, fait l'objet de **spéculations** et connaît de **grandes fluctuations du prix payé aux producteurs**. En cas de chute des prix, les producteurs sont parfois obligés de vendre leurs terres aux grandes multinationales, aggravant le phénomène de concentration des pouvoirs<sup>2</sup> dans la filière.

Avec le commerce équitable, les producteurs obtiennent un prix plus juste et stable pour leurs produits (voir encadré) : c'est le **prix minimum garanti**, fixé à l'avance, dont ils bénéficient même quand les prix du marché mondial s'effondrent. Pour alléger les difficultés de trésorerie pesant sur les coopératives agricoles de commerce équitable, il leur est également possible de bénéficier d'un **préfinancement de leur récolte** à hauteur de 60 % de la vente finale et leurs interlocuteurs européens sont incités à **s'engager dans la durée**. Alors que

les acheteurs conventionnels les isolent, négocient récolte après récolte et exercent une pression à la baisse sur les prix, les acheteurs engagés dans une démarche de commerce équitable leur offrent davantage de stabilité économique et une visibilité précieuse sur leur avenir à moyen terme grâce à des mécanismes propres au commerce équitable, comme le prix minimum garanti, le préfinancement des récoltes, l'engagement dans la durée etc.

Par ailleurs, le commerce équitable favorise les **petits producteurs** et leur permet de conserver leurs terres en les protégeant contre la volatilité des cours mondiaux. Au Brésil, 65 % des producteurs d'oranges de coopératives certifiées Fairtrade/Max Havelaar possèdent moins de 10 hectares<sup>3</sup> - contre 200 voire 400 ha dans les plus grandes propriétés de l'Etat de São Paulo. Seuls 18 % de ces producteurs ne sont pas propriétaires<sup>4</sup>.

### UN REVENU DÉCENT POUR LES PRODUCTEURS<sup>5</sup>

*Dans le système Fairtrade/Max Havelaar, le prix minimum établi pour la filière du jus d'orange se situe entre 5,34 US\$ et 6,80 US\$ par caisse d'oranges<sup>6</sup> contre 2,80 et 3,20 US\$ dans les filières conventionnelles pour la saison 2012-13.*

*Dans le cas du Brésil, le salaire minimum se situe entre 850 et 1300 reals par mois dans les coopératives certifiées Fairtrade/Max Havelaar<sup>7</sup>. Alors que le revenu minimum national dans les plantations est fixé officiellement à 690 reals<sup>8</sup>, dans la pratique, il est rare que l'industrie du jus rémunèrent les cueilleurs d'orange au-delà de 660 reals par mois pour les hommes et 550 reals<sup>9</sup> pour les femmes.*



© Ethiquable

2. Ethiquable : <http://www.ethiquable.coop/fiche-producteur/coagrosol-commerce-equitable-bresil-orange>

3. 4. 5. 9. Assessing the Benefits of Fairtrade Orange Juice for Brazilian Small Farmers" réalisée par le bureau d'étude BSD Consulting, avril 2014.

6. Volume communément utilisé dans cette filière. De 250 à 280 caisses d'oranges sont nécessaires pour réaliser une tonne de jus.

7. L'étude de cas se base sur trois coopératives certifiées Fairtrade/Max Havelaar : Coopersanta, Coagrosol et Coopealnor

8. «Pressés comme des oranges. Enquête chez les producteurs brésiliens de la filière européenne du jus d'orange», Christliche Initiative Romero et Global 2000, 2015.

## 2. LE COMMERCE ÉQUITABLE, UN OUTIL POUR LE RESPECT DES DROITS ET L'EMPOWERMENT DES PRODUCTEURS

**Revenu décent, respect des droits du travail, liberté syndicale et liberté d'association** sont des droits fondamentaux, défendus par le commerce équitable. Le système Fairtrade/Max Havelaar exige des producteurs qu'ils respectent ces droits, au même titre que la non-discrimination, l'égalité des genres, et le respect de normes sanitaires et de sécurité strictes pour protéger l'intégrité physique des travailleurs.

Grâce aux garanties offertes par le commerce équitable, on observe un **véritable empowerment des producteurs**. Ils s'organisent en coopératives démocratiques et transparentes pour être plus forts face à la concurrence des multinationales. Chaque membre de l'organisation participe à la prise de décisions, les femmes comme les hommes. Une **prime de développement**, un montant fixe équivalent à environ 10 % du prix de vente, est également versée à l'organisation de producteurs. Dans le cas du jus d'orange, elle s'élève de 60 à 300 US\$ par tonne de jus, selon s'il s'agit de pur jus ou de concentré<sup>10</sup>. Elle permet

aux organisations d'améliorer les services proposés aux producteurs et d'**investir pour leurs communautés dans des projets économiques, sociaux et environnementaux**. Elle contribue ainsi à améliorer concrètement leur vie au quotidien.

Lorsqu'elle ne fait pas l'objet d'investissements productifs sur le court terme (achat de matériel, etc.), cette prime propre au commerce équitable peut être investie dans des projets sociaux et de formation bénéficiant à l'ensemble des familles de producteurs et d'ouvriers agricoles de la région.

Une étude d'impact réalisée par un bureau d'étude indépendant, BSD Consulting, a d'ailleurs prouvé que la stabilité de la rémunération des producteurs leur permet tout particulièrement de scolariser plus longtemps leurs enfants. Au Brésil, il n'est pas rare qu'ils aillent à l'université, pourtant privée, chère et réservée à la classe moyenne latino-américaine<sup>11</sup>.

### LA PRIME DE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ÉQUITABLE AU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE DES COOPÉRATIVES : L'EXEMPLE DE COAGROSOL<sup>12</sup>

*Cette coopérative de l'Etat de São Paulo créée en 2002 est une pionnière du secteur. Les primes de développement, co-gérées avec le syndicat des cueilleurs d'oranges, bénéficient à l'ensemble de la communauté.*

*Coagrosol a ainsi donné la priorité à l'alphabétisation des adultes et à la construction de centres de formation à l'informatique. La coopérative a également investi dans l'aide aux cantines scolaires et dans la formation professionnelle des adolescents.*



© Ethiquable

10. Voir les standards du label Fairtrade/Max Havelaar appliqués aux fruits et légumes préparés et conservés (dernière révision du montant du prix minimum garanti et de la prime de développement : juin 2013)

11. Ethiquable : <http://www.ethiquable.coop/fiche-producteur/coagrosol-commerce-equitable-bresil-orange>

12. Assessing the Benefits of Fairtrade Orange Juice for Brazilian Small Farmers" réalisée par le bureau d'étude BSD Consulting, avril 2014

### 3. RÉUNIR LES CONDITIONS FAVORABLES À UNE GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT GRÂCE AU COMMERCE ÉQUITABLE

Le commerce équitable, s'il se distingue de l'agriculture biologique par ses garanties sociales, a développé des **critères environnementaux stricts**, adaptés aux situations locales. Le Brésil se caractérise par une forte dépendance aux pesticides, puisque ceux-ci ont été traditionnellement employés depuis trois voire quatre générations de cultivateurs<sup>13</sup>. En facilitant l'accès à des **formations aux pratiques plus respectueuses de l'environnement** (agroforesterie, diversification des cultures, gestion des ressources naturelles, respect des écosystèmes etc.), le commerce équitable permet aux producteurs d'évoluer vers une gestion plus durable des cultures.

Les standards du système Fairtrade/Max Havelaar n'autorisent qu'une utilisation limitée de produits chimiques pour traiter des maladies spécifiques. L'épandage aérien est interdit au-dessus d'activités humaines ou de sources d'eau. D'une manière plus générale, une prime supplémentaire est également attribuée aux coopératives certifiées en agriculture biologique, ce qui renforce considérablement le processus d'assainissement des cultures.

#### ECOCITRUS, À LA POINTE DE PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DURABLES<sup>14</sup>

*La coopérative Ecocitrus, implantée près de Porto Alegre au Sud du Brésil, fait preuve d'un grand volontarisme dans le domaine. Elle respecte les cycles de production et a développé une agriculture biodynamique qui utilise notamment des fleurs de camomille, de pissenlit, de valériane, etc. pour régénérer la terre après chaque récolte.*

*A la pointe des pratiques d'agroforesterie, la coopérative dynamise ses cultures végétales grâce à un savant équilibre entre ressources minérales et animales. Dans le même registre, elle s'est dotée en 2008 d'une usine de compostage qui lui permet de produire, employer et vendre du terreau de qualité ainsi que du biogaz (le GNVerde).*



© Ethiquable

13. «Jus d'orange, une réalité acide» un film de Meriem Lay, diffusé au festival Alimenterre en 2014

14. Entretien avec Nicolas Eberhart d'Ethiquable, le 16 octobre 2015

## CONCLUSION

Le commerce équitable offre une **réelle stabilité économique** aux petits producteurs de jus d'orange. Ils voient leurs revenus renforcés, leurs droits respectés et améliorent leur niveau de vie. Libérés de la volatilité des cours mondiaux, ils sont en mesure d'anticiper leur travail sereinement, favorisant l'adoption de conditions de production durables. La structuration en coopératives organisées et démocratiques leur permet de devenir de véritables acteurs de développement local et de leurs communautés.

Impossible pourtant de dresser un tableau idyllique : **le surdimensionnement du système de production brésilien et la toute-puissance des grands groupes réduisent drastiquement l'impact du commerce équitable** sur les échanges commerciaux internationaux dans la filière du jus d'orange. Les acteurs du commerce équitable, même les plus engagés, ne peuvent agir en toute indépendance.

Pour en finir avec les pratiques commerciales déloyales engendrant les conditions de travail indécentes dans cette filière, la grande distribution doit s'engager à **promouvoir plus d'équité dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement**, comme nous le demandons, en partenariat avec Peuples Solidaires, dans le cadre de la campagne européenne CaddiEthique. En favorisant une politique d'achat plus juste et plus durable pour l'ensemble des acteurs de la chaîne et en particulier les producteurs et travailleurs du secteur agricole, les

distributeurs ont un rôle primordial à jouer. Inclure une plus grande transparence sur les prix et notamment sur les coûts de production permettrait par ailleurs de freiner les politiques du « prix le plus bas » appliquées par la grande distribution, tout en informant les consommateurs sur les coûts réels de leurs achats.

L'augmentation de l'offre de produits équitables labellisés dans les rayons des supermarchés est un premier pas vers l'accessibilité de produits respectueux de l'Homme et de la planète. Ainsi **l'action des consommateurs**, à l'autre bout de la chaîne, est également fondamentale pour accroître l'impact du commerce équitable. Les consommateurs, par la prise de conscience des conséquences de leurs achats, peuvent aller plus loin dans leurs exigences à l'égard des entreprises. Ce sont eux, in fine, qui ont le pouvoir **d'imposer leurs choix de consommation aux multinationales**, en demandant notamment *+ d'équitable dans leurs magasins*.

**FAIR(e)**  
un monde équitable

Créé en 2010, **FAIR(e) un monde équitable est un mouvement national de consommateurs engagés en faveur d'un commerce équitable et d'une consommation juste et durable.**

A ce jour, 22 associations locales et plusieurs dizaines d'adhérents individuels en font partie. FAIR(e) un monde équitable est administrateur de la Plate-Forme pour le Commerce Équitable et de Max Havelaar France, initiateur de la campagne « **+ d'équitable dans MON magasin !** » et co-porteur de la campagne « Territoires de Commerce Équitable ».

***Nous tenons à remercier tout particulièrement Nicolas Léger de Max Havelaar France et Nicolas Eberhart pour leur disponibilité et les précieuses informations qu'ils nous ont partagées.***

## Sources

- Entretien avec Nicolas Léger de Max Havelaar France le 6 octobre 2015
- Entretien avec Nicolas Eberhart d'Ethiquable le 16 octobre 2015
- « Assessing the Benefits of Fairtrade Orange Juice for Brazilian Small Farmers » réalisée par le bureau d'étude BSD Consulting, avril 2014
- « Jus d'orange, une réalité acide » un film de Meriem Lay, diffusé au festival Alimenterre en 2014
- Ethiquable : <http://www.ethiquable.coop/fiche-producteur/coagrosol-commerce-equitable-bresil-orange> - consulté le 2 octobre 2015
- « Le préfinancement des commandes dans le commerce équitable » : <http://maxhavelaarfrance.org/actualites/actualites/nos-actions/379-etude-prefinancement.html> - 25 août 2015
- Ecocitrus : <http://www.ecocitrus.com.br> - consulté le 12 octobre 2015
- « Qui a le pouvoir ? Revoir les règles du jeu pour plus d'équité dans les filières agricoles », BASIC, 2014
- Guide international des labels de commerce équitable, Plate-Forme pour le Commerce Équitable, 2015.